

Compte rendu du CTL du 22 janvier 2016

I

l aura fallu 3 mois et 10 jours pour que se tienne le Comité Technique Local demandé par l'ensemble des syndicats du Var. L'ordre du jour revenait sur des points que la DDFIP refusait de discuter : la mise en place des Pôle de Contrôle des Revenus du Patrimoine (PCRP), la mise en place de l'Échelon Départemental de Renfort (EDR) et la situation de l'accueil commun de TOULON.

Votre travail est-il reconnu par le DDFIP au-delà du baratin des vœux ?

Le DDIFP avait ajouté à cet ordre du jour fixé par les représentants du personnel la question des ponts naturels 2016.

Nous avons demandé au DDFIP d'appliquer la fermeture au public des services avec possibilité pour les agents qui le souhaitent de venir travailler. C'est ce qui se passe toute l'année depuis la réduction du nombre de jours d'ouverture au public sans que cela pose de problème à l'administration.

Devant son refus, nous avons demandé au DDFIP du Var d'accorder des autorisations d'absence exceptionnelles pour les deux ponts dits « naturels » comme le fait le DGFIP au niveau national en accordant un jour d'autorisation exceptionnel.

Nous avons argumenté sur la reconnaissance que le DDFIP pourrait accorder aux agents face aux efforts permanents fournis par ceux-ci. Nous lui avons dit : « *Au lieu de faire des vœux creux sur ULYSSE, les agents apprécieraient que vous leur accordiez des jours d'autorisations exceptionnelles, contrepartie naturelle de leur implication reconnue par le secrétaire d'état dans ses vœux.* »

Cela a fortement déplu au DDFIP, en particulier les termes vœux creux.

Au final, à la question « *est-ce que vous ne pouvez pas ou ne voulez pas accorder d'autorisation d'absence aux agents ?* » le DDFIP a répondu sans hésiter : « **je ne veux pas !** ». Chacun comprendra la considération qu'a le DDFIP envers ses agents.

Le DDFIP a mis au vote sa proposition.

Compte tenu de sa réponse, CGT, SOLIDAIRES et CFDT ont voté **CONTRE** (7 voix).

DIRECTION, FO et CFTC ont voté **POUR** (9 + 3 voix).

Pour la CGT, la Direction, consciente que certains syndicats iraient dans son sens, n'avait effectivement aucune raison de céder aux revendications. Au final les Ponts Naturels sont donc en réalité de Ponts Imposés puisque les agents les financent sur leurs jours de congés annuels. Et demain, quand il y en aura beaucoup plus...

EDR : un recul historique pour les agents !

Autres victimes de la fusion destruction de nos services, les agents de l'ERD (GP) et de l'EDRA (Fiscal), devenus depuis le 1^{er} septembre 2015 agents du nouveau service nommé EDR (Échelon Départemental de Renfort).

Une note nationale pondue au mois d'août 2015 posait tellement de problème que la DGFIP a suspendu son application sur le terrain et demandé aux Directeurs d'apporter quelques aménagements en fonction des réalités dans les départements.

Sur ce sujet là, refus de présenter les mesures locales en CTL, refus de négocier avec les représentants des personnels. Pour contourner le dialogue social, la Direction a organisé des réunions avec quelques agents de l'EDR, refusant de tous les recevoir. Ces agents devenaient de fait les représentants autoproclamés par la Direction, passant par dessus les représentants syndicaux pourtant démocratiquement élus par les agents en décembre 2014.

Pour le Directeur, il est bien plus facile d'embobiner quelques agents dans des réunions partielles que de devoir affronter la représentation officielle.

De la même manière, lors d'un CHSCT cette question avait été évoquée. Considérant que la DDFIP ne respectait pas les demandes de négociations sur ce sujet, comme sur d'autres, les représentants CGT et SOLIDAIRES avaient quitté la séance après plus de 2H de discussions infructueuses.



Les représentants FO étaient restés. Depuis le Directeur ne cesse de répéter que la discussion sur la gestion de l'EDR a été traitée et n'est plus à discuter !!!

Belle manœuvre ! Le résultat immédiat étant un recul phénoménal pour tous les agents de l'EDR avec des règles de gestion injustes qui vont pro-

duire à plus ou moins long terme une désaffection pour ce service.

Les représentants FO l'auront, on l'espère, compris. En voulant dialoguer à tout prix, même dans des conditions inacceptables, ont fini par aider la Direction à mettre en œuvre ses projets. Les agents manipulés par la Direction dans les pseudos réunions auront également pu en faire le constat.

C'est bien par le combat uni et sans concession, tous ensemble, que nous pourrons faire aboutir les demandes des agents.

Pour la CGT, le dossier n'est pas clos et nous allons continuer à nous battre tout en essayant de reconstituer un front syndical uni pour imposer des reculs à la DDFIP.

PCRCP

Certains agents se demandent pourquoi nous parlons autant de cette réforme alors que la situation de nombreux services pourrait sembler plus dégradée. C'est parce qu'il s'agit d'une réforme emblématique pour cette année 2016 dans notre département.

La méthode utilisée par la direction doit nous interroger sur les restructurations à venir, tant sur les règles de gestion des agents que sur les métiers. C'est pourquoi la bataille **PCRCP** revêt une importance considérable pour les agents de la DDFIP du Var quel que soit leur service.

De quoi s'agit-il ?

PCRCP, c'est la fusion de plusieurs services dans une nouvelle entité. Il s'agit des services de Fiscalité Immobilière (FI) rattachés aux SIP, des cellules CSP rattachées aux SIP, d'une bonne partie des PCE (Pôle de Contrôle et Expertise) et des brigades patrimoniales et FI. Les postes créés pour le futur PCRCP sont donc prélevés dans ces différents services ce qui implique une suppression de poste pour chaque poste implanté dans les PCRCP.

Il ne faut pas oublier que quelques postes sont transférés des services FI vers les pôles enregistrements rattachés aux SIE, Pôles Enregistrements qui seront eux-mêmes transférés dans les SPF (Service de Publicité Foncière).

Deux questions fondamentales auraient dû être réglées dès le départ.

↳ Quelles missions précises aura chaque agent dans le cadre du nouveau service puisque ce service sera issu d'au moins 4 services donc 4 métiers différents ?

↳ Qui est destiné à intégrer la mission (priorité) et quelle règle s'applique à ceux qui ne veulent pas rejoindre le PCRCP ?

Ce sont ces deux questions que la Direction a refusé de discuter depuis le mois de septembre 2014.

Dans le même temps, la Direction a tenté de forcer les agents concernés (environ 80 personnes) à signer une lettre d'engagement pour suivre la mission !!

Il faut également savoir que certains agents, suivant leur choix, devaient participer au mouvement national de muta-

tion en déposant leur demande en janvier 2016.

C'est donc un flou complet qui a été entretenu par la Direction dans le seul but de faire passer cette réforme en force et de pouvoir disposer des agents comme elle l'entendait.

Nous avons donc exigé que ces questions soient portées à l'ordre du jour du CTL exceptionnel.

Sur les missions, nous avons eu la preuve en séance de ce que nous dénonçons depuis des mois. La réflexion débute fin janvier/début février alors que les agents devaient se déterminer avant !

Dans le nouveau service, la philosophie sera « la polyvalence ». D'ailleurs la séparation du nouveau service PCRCP et de ce qui restera des PCE sera tenue car sur tous les sites sauf TOULON, il n'y aura qu'un seul et unique chef de service.

Sur les règles de gestion, la direction a enfin officiellement affirmé qu'en cas de refus de suivre la mission, c'était bien la règle de l'ancienneté administrative qui s'appliquerait pour savoir qui perdait son poste dans le service. Cette précision n'est pas neutre, d'autant que quelques semaines avant, le président varois des CAP Locales, éminent Directeur, déclarait que la règle de l'ancienneté localement était une pratique, pas une règle établie.

Nous avons donc fait reculer la Direction sur sa volonté d'appliquer une autre règle dans le cadre de PCRCP, même si celle-ci tente de faire croire que telle n'était pas son intention.

Sur l'installation physique des services, là encore rien n'est décidé pour certains sites alors que les problèmes sont réels. Lorsqu'un représentant du personnel a l'outrecuidance de donner le sentiment des agents sur la méthode de la Direction, on a droit à une véritable agression verbale de la part de la Direction qui ne supporte pas qu'on donne le point de vue des agents.

On aura une fois de plus pu constater la morgue et le mépris d'une Direction qui a rayé le dialogue social de son vocabulaire.

Accueil Toulon

Nous avons fait valoir l'état dramatique du service de l'accueil de TOULON, du sous effectif chronique, de la fatigue de l'équipe ...

Nous avons également réaffirmé que la baisse programmée du nombre de visites n'a pas lieu bien au contraire.

Nous avons redemandé la création d'un deuxième poste de catégorie A et un renforcement de l'effectif.

Pour toute réponse, la Direction a enlevé dès le mois de janvier un agent de renfort et a émis l'hypothèse d'en retirer un deuxième.

Vous l'aurez compris, le DDFIP se moque éperdument des agents de l'accueil, des usagers qu'il se permet de qualifier pour certains de « sans valeur ajouté » dans des documents officiels de la DDFIP.

Pire ! quand vous lui rappelez sa responsabilité vis à vis de la santé des agents, cela ne lui fait ni chaud ni froid. Un Directeur ose même nous renvoyer à la problématique des autres accueils du département alors que depuis plus d'un an nous attendons le groupe de travail sur l'ensemble des accueils qu'avait accepté, dans son principe, le Directeur, mais qu'il n'a jamais mis en œuvre.

La bataille de l'amélioration des conditions de travail et des conditions d'accueil va donc se poursuivre, d'autant que l'on sait maintenant que nous allons devoir faire de **l'accueil CAF pour l'ex PPE !**

Pour conclure, la Direction aura montré son mépris total pour les agents, son manque de reconnaissance, et le déni de la réalité, il existe deux mondes, la Direction étant enfermé dans sa tour d'ivoire.

Notre force : notre nombre et l'unité. C'est pourquoi, pour la CGT, la lutte continue, après le 26 janvier. A l'exemple de nos collègues de VIERZON en grève reconductible depuis le 19 janvier, discutons des moyens d'arrêter cela.